

Dossier de presse

CHÂTEAU-ROCHER un site emblématique au coeur des Combrailles

















Livraison de la première tranche de réalisations.

Inauguration, conférence et réouverture au public

Situé au cœur des Combrailles, perchée sur une falaise rocheuse surplombant la Sioule, l'ancienne forteresse du XIIe siècle attire tous les ans des milliers de visiteurs, venus de toute part. Le Château de Blot-le-Rocher dit Château-Rocher, emblème du territoire, offre un panorama exceptionnel. Cet édifice hors normes témoigne de l'histoire de la région et de la France. Depuis des dizaines d'années, l'Association « Château Rocher » créé en 1967, des chantiers d'insertion, la commune de Saint-Rémy-de-Blot, puis la Communauté de communes, ont, en collaboration avec la DRAC, mis en œuvre des programmes de travaux de préservation pour cet édifice hors norme qui témoigne de l'histoire de la région et de la France.

L'année 2014 marque un tournant dans l'avenir de ce site incontournable. Afin de préserver ce monument historique, fermé au public par arrêté municipal, une étude est engagée en 2014, et un projet audacieux voit alors le jour, alliant mise en sécurité et mise en valeur. Divisé en cinq tranches distinctes, il permettra à l'édifice de retrouver sa splendeur sans pour autant effacer complètement les traces laissées par le temps. Il ne s'agit pas de reconstruire, mais de suggérer les formes du passé au travers d'éléments contemporains, légers et discrets



La première tranche, engagée en 2016, qui s'élève à un montant de 180 000€, et pour laquelle a été perçue les financements de l'Etat (DETR, DRAC, Réserve parlementaire), de la Région et du Département, est aujourd'hui livrée. Elle permet de franchir, le premier pas vers la nouvelle vie de ce site emblématique.

L'inauguration officielle de la première tranche de réalisation, aura lieu le VENDREDI 7 SEPTEMBRE prochain. Ont été invités :

- Monsieur Jacques BILLANT, préfet du Puy-de-Dôme,
- Madame Christine PIRES-BEAUNE, députée de la 2e circonscription du Puy-de-Dôme,
- Monsieur Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- Monsieur Jean-Yves GOUTTEBEL, président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme,
- Monsieur Jean-Marie MOUCHARD, président de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge,
- Monsieur François ROGUET, vice-président de Combrailles, Sioule et Morge, en charge de la Culture, maire de Saint-Rémy-de-Blot.



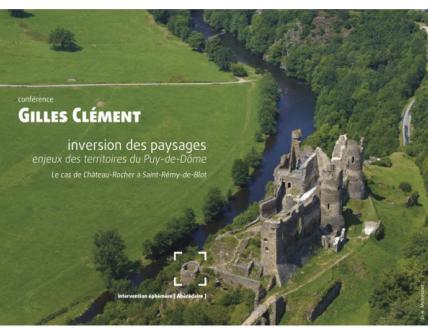
La Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, et l'Atelier Cap Paysage Urbanisme, organisent, le MARDI 11 SEPTEMBRE, avec le soutien du CAUE du Puy-De-Dôme, une conférence de Gilles CLEMENT, paysagiste internationalement connu, sur le thème de l'inversion des paysages.

Cette problématique intéresse fortement l'ensemble de nos espaces de nature, jusqu'en périphérie immédiate des zones urbanisées. Gilles CLEMENT l'a interrogée. Comme il l'écrit lui même : « Il s'agit de l'ouverture des espaces commodes (facilement utilisables par les machines agricoles) et contribuant aux remembrements depuis les années 60 qui s'opposent à une fermeture des espaces incommodes (pour ces mêmes machines) et qui concernant les pentes fortes et les sols squelettiques où pâturaient des chèvres et des moutons. Ces pentes autrefois couvertes en landes sont aujourd'hui des forêts. »

Le MARDI 11 SEPTEMBRE à partir de 18 h 00 à l' Amphithéâtre Michel de l'Hospital, Ecole de Droit 41 Boulevard François Mitterrand 63000 Clermont-Ferrand

Seront présents :

- Christian Laporte, architecte du Patrimoine
- Pierre Déat, architecte-paysagiste
- Plusieurs entreprises intervenant sur le site : Pol Agret, Louis Geneste...
- Didier Béthune, "l'un des pionniers" de l'association Château-Rocher
- Sylvain Lelièvre, service développement de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge.

















Cette conférence annonce également la réouverture au public de ce lieu mythique. En effet, le samedi 15 septembre, à l'occasion des journées européennes du Patrimoine, Château-Rocher rouvrira ses portes, rendant ainsi accessible la zone visée par la première tranche de réalisation. Une journée événement est ainsi proposée, avec un marché de producteurs à partir de 10h00, et le spectacle «Portrait dansé de Château-Rocher» inédit et sur mesure, lors duquel la compagnie Acte (compagnie chorégraphique lyonnaise) et trois de ses danseur.ses investiront Château-Rocher pour présenter une création originale associant à leurs côtés une dizaine de citoyen.nes complices, à 11h00 et à 15h00 (entrée libre). La journée du 15 septembre marque également le lancement de la souscription « Crowfounding » en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, Château-Rocher, faisant parti des sites soutenus par la Fondation du Patrimoine et le Ministère de la Culture, dans le cadre de la Mission Bern.

Un lieu historique

www.chateau-rocher.fr

Aujourd'hui tout porte à croire que la construction de Château-Rocher, Castellum Rupium, revient au seigneur de Bourbon Archambaud le Fort aux environs de 1078 – 1095. Ce dernier l'aurait élevé au rang fief puis cédé en apanage à l'un de ses fils Pierre de Blot. Cette première construction, aujourd'hui englobée dans la partie nord du château, avait l'aspect d'une tour aux angles arrondis, mesurant neuf mètres de long pour six mètres cinquante de large, agrémentée d'une cheminée à foyer central et de deux ouvertures en meurtrières.

Château-Rocher, quelque fut sa forme, occupait alors un emplacement hautement stratégique, du haut de son éperon rocheux, il surveillant la Sioule mais surtout le pont de Menat, point de passage sur l'axe Clermont – Bourges, faisant payer un droit de passage de part et d'autre du pont.

Le fief de Pierre de Blot entra dans la puissante famille des Chauvigny avec le mariage de Catherine de Bourbon, dernière héritière de Blot, avec Guillemin de Chauvigny durant la première moitié du XIVe siècle. Exceptionnellement Catherine a été autorisée à conserver son nom de jeune fille, ce qui engendra la création d'une nouvelle famille « les Chauvigny de Blot ».

Lors de la seconde phase importante de construction de Château-Rocher, située entre les XIIIe et XVe siècle, qui correspond à la partie nord de l'édifice, le château fut considérablement agrandi. Il y a, aux vues de la construction de quatre tours circulaires, la volonté de rendre le château plus défensif voire imprenable.

Deux hypothèses pourraient expliquer une telle volonté:

- La première voudrait que, vers 1210 1212, à la demande de Philippe Auguste (1165-1223), et sous les ordres de Guy II de Dampierre (connétable de Champagne, seigneur de Dampierre, de Bourbon et de Montluçon), soit mené une campagne de travaux afin de faire de Château-Rocher une place forte dans la reconquête de l'Auvergne. Guy II comte d'Auvergne, s'était rallié au roi d'Angleterre, avait dévasté l'abbaye royale de Mozac et fait prisonnier son frère, le comte de Clermont. Avec la prise de Château-Rocher, le roi montrait ainsi l'étendue de son pouvoir.
- L'autre hypothèse propose une datation entre le milieu du XIVe et le début du XVe siècle. En effet, en 1357, au cœur de la Guerre de Cent Ans (1337 1453), Edouard III d'Angleterre envoya l'un de ses mercenaires, Bertucat d'Albret, pour reconquérir quelques terres d'Auvergne. En 1365, Bertucat s'empara de Château-Rocher.

Après que les tensions se soient apaisées, Château-Rocher perdit de l'intérêt aux yeux de ses propriétaires. Au XVIe siècle, Pierre Chauvigny-de-Blot lança la construction d'un château à Blot-l'Église, souhaitant une demeure confortable. Certains meubles et ornements furent déplacés, transformant progressivement la forteresse défensive en une coquille vide qui se dégrada un peu plus chaque jour. Grâce à des écrits, comme celui laissé par le Comte Charles-Marie d'Irumberry de Salaberry, nous savons qu'en plus des dégâts infligés par le temps, Château-Rocher a été démoli pour remployer ses pierres.

Cette forteresse qui se voulait imprenable s'affaiblit alors tristement sous les yeux de tous. C'est la dernière propriétaire qui, attristée à l'idée de voir disparaître une partie de l'histoire, mobilisa ses forces pour alerter et sensibiliser sur l'état du château.

Elle obtint gain de cause : les ruines de Château-Rocher sont classées au titre des Monuments historiques en 1913.





« Redynamisation culturelle et touristique du site de Château-Rocher »

Un projet en cinq tranches

Édifice hors-normes, Château-Rocher a été abandonné il y a plusieurs siècles. Même ruiné, il continue d'occuper de façon fascinante son environnement. Depuis cinquante ans, bénévoles passionnés et ouvriers opiniâtres , accompagnés par les pouvoirs publics, ont travaillé à des opérations d'urgence pour empêcher sa disparition. Son état impose aujourd'hui un projet d'ensemble , rigoureux et cohérent, conduit par des professionnels spécialistes des bâtiments anciens. Il s'agit de cristalliser les ruines dans leur état actuel pour éviter la détérioration de ce qui reste du bâtiment. Le projet rendra le site accueillant aux visiteurs et permettra la compréhension de l'histoire de Château-Rocher, de la manière dont il fut habité. Le site offrira également un point de vue depuis lequel on lira le paysage qui l'entoure. L'intervention se limitera au strict nécessaire pour atteindre ces objectifs.

On consolidera les maçonneries après les avoir purgées des éléments trop endommagés et des interventions récentes intempestives. Tous les éléments modernes apportés pour le confort de la visite ou la compréhension du bâtiment seront réalisés en matériaux légers. Discrètes, ces interventions se distingueront des parties historiques et seront facilement réversibles. Elles comprendront l'aménagement d'un circuit par lequel on visitera à nouveau le bâtiment, ce qui ne pouvait plus se faire depuis des siècles. Pérennisé, Château-Rocher remplira une mission culturelle et touristique.

La redynamisation culturelle et touristique de Château-Rocher est engagée en 2014 avec la réalisation d'une étude «diagnostic-programme». Ce travail associe expertise et créativité d'architectes du Patrimoine, de paysagistes-scénographes et d'un éclairagiste (Agences Christian Laporte, Atelier Cap Paysage Urbanisme, Simon Deschamps). Le projet prévoit confortement, mise en sécurité du site et sa mise en valeur. En 2016 est lancé une première tranche de travaux, pour un montant de 180 000 euros, soutenue par l'État, la Région et le Département.

Elle comprend la consolidation de la muraille sud-est, la reconstitution de la passerelle d'accès, ainsi que des éléments scénographiques de présentation, aménagement d'une petite tour d'observation avec l'intervention du paysagiste Gilles Clément, et installtion de panneaux informatifs. Les prochaines campagnes de travaux devraient permettre d'ouvrir entièrement le site à un public déjà très présent. Avec des équipements d'accueil minimaliste, on estime que Château-Rocher attire 15 000 visiteurs chaque année.



ARCHITECTURE

Agence Christian Laporte

Les architectes et architectes du patrimoine de l'Agence Christian Laporte interviennent exclusivement sur des bâtiments inscrits ou classés. Spécialisée dans l'économie de la construction en bâti ancien, l'agence produit recherches et synthèses historiques, et des projers dont la réalisation est soumise à l'approbation de la Direction régionale des affaires culturelles. Elle compte six salariés.

Agence Christian Laporte

39, rue Ballainvilliers, Clermont-Ferrand 04.73.36.42.18 | laportearch@orange.fr



MISE EN SCÈNE PAYSAGE ET PARCOURS VISITEURS

Atelier Cap Paysage Urbanisme

Autour de Catherine Bleuze et Pierre Dréat, trois salariés forment l'Atelier Cap. Paysagistes concepteurs et urbanistes, ils aménagent espaces publics et privés, soucieux de respecter la spécificité des lieux, leur histoire, leur géographie, leurs usages. Pour ne jamais perdre le contact avec le terrain, ils organisent des visites et ateliers d'échanges in situ.

Atelier Cap Paysage Urbanisme

15, avenue Carnot, Clermont-Ferrand 04.63.22.74.53 | atelier@atelier-cap.fr



ÉCLAIRAGE

Simon Deschamps

Simon Deschamps est un jeune ingénieur en éclairage. Il réalise la mise en lumière de sites publics allant de projets routiers à des lieux dévolus à l'art, tant en intérieur, pour des objectifs fonctionnels et scénographique.

Simon Deschamps - Concepteur lumière

4 rue du savaron, Clermont-Ferrand 09.81.13.07.88 | studiodeschamps@gmail.com



Tél. 04.73.86.99.19

secretariat-general@comcom-csm.fr

Mission Bern

Château-Rocher « Patrimoine en péril » www.missionbern.fr/

« Emmanuel MACRON, président de la République, a confié le 16 septembre 2017 une mission à Stéphane BERN consistant à identifier les biens patrimoniaux en péril et à proposer des sources de financement innovantes afin de les sauvegarder. En tout, 2000 monuments ont été identifiés grâce aux signalements du grand public, avec l'appui du ministère de la Culture et de la Fondation du patrimoine. Ils se caractérisent par une grande diversité typologique. Les dossiers présentés ont été examinés par les services du ministère de la culture (directions régionales des affaires culturelles) et par les services de la Fondation du patrimoine et ses bénévoles.



Au total, 251 projets, répartis sur tout le territoire, jugés prioritaires seront sauvés dès cette année.

A l'occasion de l'annonce des projets retenus cette année, le président de la République a accueilli jeudi 31 mai 2018 au Palais de l'Elysée les personnalités engagées pour le patrimoine. Autour de Françoise Nyssen, ministre de la Culture, de Stéphane Bern, de Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine, de Stéphane Pallez, présidente directrice générale de la Française des Jeux et de Philippe Bélaval, président du Centre des monuments nationaux, étaient présents les responsables des projets sélectionnés (maires, présidents d'associations, propriétaires privés) et les acteurs du patrimoine. Château-Rocher est officiellement annoncé comme faisant parti de la liste des sites qui seront soutenus dans le cadre de la Mission Bern. »

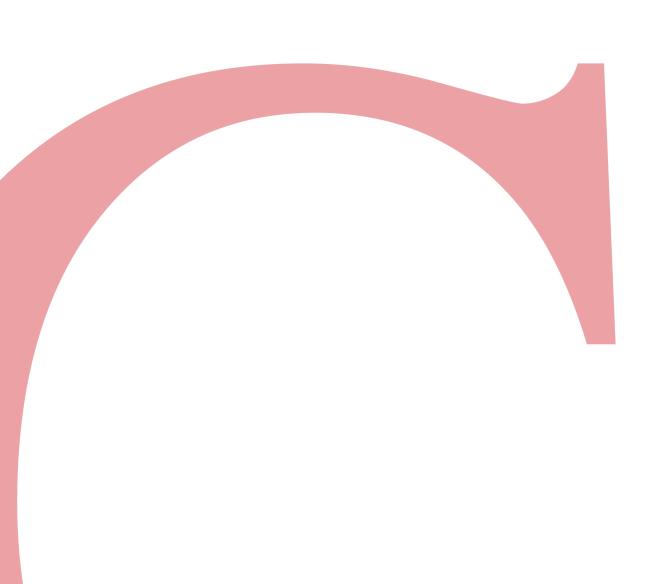
Ce soutien interviendra sur les tranches 2, 3, 4 et 5, du projet « Redynamisation culturelle et touristique du site de Château-Rocher », dont le montant total est estimé à 1.390.950 €, et pour lequel a été sollicité une aide de 498.990 €.

Un fond spécial a été créé par la Fondation du patrimoine, et des financements innovants seront mobilisés : ressources tirées des jeux organisés par la FDJ pour le patrimoine, financement participatif, mécénat des entreprises.

Ainsi, le tirage d'un Super loto « Mission Patrimoine », d'un montant exceptionnel de 13M€, aura lieu le vendredi 14 septembre 2018, à la veille des Journées Européennes du Patrimoine, et de la réouverture au public de la 1ère tranche de réalisations du site de Château-Rocher. Un jeu de grattage « Mission Patrimoine » sera distribué à 12 millions d'exemplaire à partir du 3 septembre 2018 dans les points de vente FDJ et en ligne.

La Fondation du patrimoine lance également une campagne nationale « Ensemble, sauvons notre patrimoine! », relayée tout le printemps-été prochain.





21-23 rue Victor Mazuel 63410 MANZAT Tél. 04.73.86.99.19 secratariat-general@comcom-csm.fr